La Note de la Présidente
Réunion du Conseil d'administration
15–16 décembre 2014
Washington, D.C.

Le Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), lors de sa retraite stratégique et à l'occasion d'une Session exécutive de sa réunion de décembre, a examiné si le Secrétariat du GPE, compte tenu de sa taille et de sa structure actuelles, était en mesure d'exécuter son mandat.

Dans ses délibérations, le Conseil d'administration s'appuyait sur un examen organisationnel mené par Mme Alison Evans, ex-directrice du Overseas Development Institute Cet examen concluait que le Secrétariat souffrait actuellement d'une pénurie critique de personnel qui l'empêche d'exercer une gestion adéquate des ressources financières et des financements, d'offrir un soutien suffisant à un nombre croissant de pays en développement partenaires (y compris mobiliser des capacités techniques en leur nom) et de prendre les mesures appropriées d'assurance de la qualité et de surveillance. L'examen signalait également que malgré la forte résilience démontrée par le personnel du Secrétariat, ce manque de ressources ne pouvait perdurer et devait être corrigé.

À la lumière de cet examen organisationnel, la Directrice générale du GPE, Mme Alice Albright, a recommandé au Conseil d'administration que le Secrétariat soit restructuré, que neuf membres du personnel actuel soient réaffectés à des fonctions d'aide directe/de soutien aux pays et qu'on embauche des employés supplémentaires pour contrer les risques associés à la gestion des ressources financières et des financements, à l'assurance de la qualité et au soutien des pays en développement partenaires. Le Conseil d'administration a accepté l'intégralité des recommandations de la Directrice générale, en reconnaissant qu'à défaut d'apporter ces changements le GPE ne serait pas en mesure de valoriser efficacement et effectivement son activité par l'alliage du savoir stratégique et du savoir technique, par l'allocation de ressources et par son pouvoir rassembleur. Dorénavant, le Secrétariat pourra substantiellement accroître son efficacité en ce qui touche :

a) l'acquisition, la gestion et la diffusion des capacités techniques dans le travail mené avec les pays en développement partenaires;
b) sa capacité de gestion fiduciaire et de gestion des financements;
c) l'assurance de la qualité, la surveillance et l'évaluation.

Le Conseil d'administration a également souligné qu'une des principales retombées de la restructuration et de l'ajout de personnel serait une augmentation considérable des ressources humaines consacrées à l'aide directe aux pays.

Chaque membre du Conseil d'administration et chaque membre du personnel du Secrétariat du GPE est au plus haut point conscient de la nécessité de réduire les dépenses administratives et de maximiser les montants disponibles pour aider les enfants du monde entier à accéder à une éducation de qualité.

Comme suite à la décision de donner au Secrétariat les ressources dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat et par son processus actuel de planification stratégique, le GPE est plus que jamais convaincu de la valeur de ses interventions et de la validité de sa théorie du changement.

Le Partenariat mondial pour l'éducation continue d'évoluer et de grandir en vue de relever de nouveaux défis toujours plus importants, et il est encore plus confiant de sa capacité de contribuer à l'objectif d'une éducation pour tous.